Accusé de réception en préfecture 069-246900765-20231002-D-2023-101-DE Date de télétransmission : 06/10/2023 Date de réception préfecture : 06/10/2023



#### COMMUNAUTE DE COMMNUNES DU PAYS DE L'OZON

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### **LUNDI 2 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 2 Octobre, le Conseil communautaire de la

Nombre de conseillers : 30 - Présent(e)s : 24 - Pouvoirs : 4 - Excusé(e)s : 1

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 25 Septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à 19h30 à la salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLESIO.

Absent(e)s non excusé(e)s : 1

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s:

Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Patrice BERTRAND, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN (Marennes), Pierre BALLESIO, Sylvie CARRE, Lilian CARRAS, René MARTINEZ, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD, Frédérique LEPERS (Simandres), Mattia SCOTTI, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Roberto POLONI, Bettina VOIRIN (Ternay)

Pouvoirs:

Mme Cécile SUBRA (Chaponnay) a donné pouvoir à M. Nicolas VARIGNY

(Chaponnay)

Mme Sandra BULLION (Marennes) a donné pouvoir à M. Timotéo ABELLAN

(Marennes)

M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. René

MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon)

Mme Pascale LUCARELLI (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à Mme Sylvie

CARRE (St Symphorien d'Ozon)

Excusée:

Absente non excusée :

Mme Martine JAMES (Communay)
Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay)

N°2023-101-8.8 02/10/2023

Présentation du rapport d'activités 2022 du SITOM

### René MARTINEZ, conseiller communautaire, rappelle à l'assemblée que :

**Vu** l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1<sup>er</sup> septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Monsieur MARTINEZ présente le rapport annuel du SITOM de l'année 2022, adressé en CCPO et aux communes membres, qui est à disposition dans les collectivités respectives et transmis par courriel lors de l'envoi électronique de la convocation

## Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2022 du SITOM.

Télétransmise en Préfecture le - 6 OCT. 2023

Certifiée exécutoire le - 6 OCT. 2023

Pour extrait conforme au registre, Pierre BALLESIO Président



Accusé de réception en préfecture 069-246900765-20231002-D-2023-101-DE Date de télétransmission : 06/10/2023 Date de réception préfecture : 06/10/2023